

## Information - Mairie de SAINTE CÉCILE – AVRIL 2017 - N° 254

« Quand avril est froid et pluvieux, Les moissons n'en vont que mieux. »



### ● **FÊTES ET MANIFESTATIONS**

**Samedi 1<sup>er</sup> avril de 6h30 à 12h00 :**  
Concours de Pêche à la Truite – FCCM – Étang du Breuil

**Mardi 11 avril à 18h30 :** Réunion publique  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal –  
Communauté de Communes Pays de Chantonnay  
– salle André Fonteneau (ST VINCENT  
STERLANGES)

**Lundi 17 avril 11h00 :** Chasse aux œufs –  
Conseil Municipal des Enfants – parking salle  
FAMISOL

**Vendredi 21 avril 20h30 :** Assemblée  
Générale – Les Amis du Spectacle – petite salle  
FAMISOL

**Samedi 22 avril :** Randonnée l'Entrecôte –  
Amicales Laïques de Ste Cécile, St Hilaire le  
Vouhis et St Martin des Noyers – stade de St  
Hilaire le Vouhis

**Dimanche 23 avril :** Élections présidentielles  
(1<sup>er</sup> tour) – Salle du Conseil de la Mairie

### ● **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Lors de sa séance du 2 mars 2017, le  
Conseil Municipal a :**

- voté les Comptes de Gestion et les Comptes  
Administratifs 2016 et décidé des affectations de  
résultats. Pour 2016, le budget principal présente  
un excédent de fonctionnement de 327 653.40 €  
et un déficit d'investissement de 224 953.97 € ;

- décidé les montants des subventions  
attribuées aux associations ;

- déterminé le montant des participations  
obligatoires aux écoles sous contrat avec l'état,  
soit 618 € par enfant scolarisé résidant sur la  
commune ;

- choisi l'équipe pluridisciplinaire (composée  
du cabinet d'architecture Leborgne et de différents  
bureaux d'études spécialisés) qui assurera la  
mission de maîtrise d'œuvre pour la construction  
de la salle de sports ;

- validé une proposition de la Caisse  
d'Épargne pour la réalisation d'un emprunt de  
1 200 000 € au taux de 1.85% sur 25 ans pour le  
financement du projet de la salle de sports ;

- pris acte de l'étude financière d'impact  
pluriannuel sur les charges de fonctionnement du  
projet de construction d'une salle de sports. Il a  
notamment été constaté que le projet est  
réalisable du fait des ressources financières  
actuelles de la commune et de la fin de plusieurs  
emprunts ;

- autorisé Monsieur le Maire à signer une  
convention d'objectifs avec le Département pour le  
fonctionnement de la bibliothèque municipale ;

- décidé de fixer le loyer mensuel du local  
infirmier à 360 € charges comprises ;

- pris acte du choix du cabinet de recrutement  
Optim Synchrony pour la recherche et l'installation  
d'un médecin généraliste pour un montant de  
11 200 € HT (850 € HT à la signature et le solde  
de 10 350 € HT uniquement au démarrage de  
l'activité du docteur).

### ● **RAPPEL : STATIONNEMENT AUX ABORDS DE L'ÉCOLE ARC EN CIEL**

Il est de nouveau constaté le stationnement de  
véhicules sur l'emplacement réservé au car  
scolaire devant l'école Arc en Ciel. Ce  
comportement irrespectueux entraîne des  
problèmes de circulation et la mise en danger des  
enfants descendant du car. Le parking de la place  
de l'église est à disposition de l'ensemble des  
personnes se rendant à l'école, quelle que soit la  
durée de l'arrêt.

Il s'agit d'une infraction au code de la route  
pour stationnement gênant de classe 2 (art.  
R417-10), verbalisable par une amende forfaitaire  
de 35 €.

### ● **TERRAIN DE TENNIS**

En 2015, le terrain de tennis a été rénové,  
notamment avec la réfection du sol.

Malheureusement, il est constaté que de  
nombreux 2 roues circulent sur l'aire de jeux,  
dégradant les travaux entrepris. Il est donc  
rappelé que tous les 2 roues (vélos, scooters...) y  
sont interdits.

Nous faisons appel au civisme pour que cessent  
ces agissements. La dégradation des espaces  
publics entraînent des dépenses supplémentaires  
pour la remise en état, limitant les possibilités de  
projets.

## ● **BRICOLAGE, JARDINAGE :** **ATTENTION AU BRUIT**

Les beaux jours arrivent, accompagnés de l'envie de bricoler, jardiner. Tondeuses, taille-haies,...sont de sortie.

Afin de préserver la tranquillité de votre voisinage, les travaux de bricolage conduisant à des nuisances sonores ne sont autorisés que sur des plages horaires bien définies (arrêté préfectoral 2013/MCP/06) :

- Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Les contrevenants à cette règle s'exposent à des amendes de 1<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> ou 5<sup>o</sup> classe, ainsi qu'à d'éventuelles poursuites pénales (code de la Santé Publique).

## ● **RAPPEL : ELECTIONS**

Les 23 avril, 7 mai, 11 et 18 juin se dérouleront les élections présidentielles, puis législatives. Cette année, le bureau de vote est installé en **salle du Conseil, à la Mairie**. Pour les élections présidentielles, il sera ouvert de 8h à 19h.

Pour rappel, les électeurs doivent prouver leur identité en présentant une des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée)
- Passeport (valide ou périmé)
- Permis de conduire (valide)
- Carte vitale avec photo (valide)
- Carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide)
- Livret de circulation (valide)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (valide)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (valide)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo (valide)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (valide)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (valide)

Sans présentation d'un de ces justificatifs d'identité, l'électeur ne pourra être admis à voter.

Afin d'organiser au mieux les opérations électorales, la mairie cherche des personnes pour tenir des permanences (durée : 2h45) et effectuer le dépouillement. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

## ● **MEDIATHEQUE**

### **Prêt de DVD**

Jusqu'au mois de mai, la médiathèque de Sainte Cécile dispose de DVD en prêt. Films,

dessins animés,...n'hésitez pas à passer consulter la liste.

## **Festival Eclats de Livres**

Le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay organise la 3<sup>ème</sup> édition du festival « Éclats de Livres au Pays de Chantonnay » sur le thème **Émotions et Sensations**. L'occasion de valoriser professionnels et bénévoles qui font vivre le réseau en mettant en avant les mots et les sons qui nous font vibrer.

**Du 5 au 14 avril prochain, partez à la rencontre d'auteur, d'illustrateurs et de comédiens qui savent si bien jouer avec nos sens et nous mettre en émois.**

Quel que soit votre âge, passez du rire aux larmes, de la tendresse à la peur, du corps au cœur en compagnie des différents artistes. Vos oreilles seront émerveillées avec Natalie Tual et la compagnie Charabia, vos yeux pétilleront avec Mélanie Rutten et Cécile Gabriel, votre toucher sera sollicité par Florence Guiraud et Delphine Bertholon et vos émotions seront chamboulées par le collectif L'Empreinte et la Compagnie du Théâtre du Reflet.

**Les places aux animations sont limitées, merci de réserver auprès de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au 02 51 94 40 23.**

## ● **AMICALE LAÏQUE JACQUES MOREAU**

### **Randonnée L'Entrecôte**

Le samedi 22 Avril 2017 aura lieu la **onzième édition de L'ENTRECÔTE** organisée par les trois amicales des écoles publiques de Saint-Hilaire-le-Vouhis, de Saint-Martin-des-Noyers et de Sainte-Cécile.

Au programme de la journée :

**À partir de 14h** au Stade de de Saint-Hilaire-le-Vouhis, départ pour :

- 5 circuits Marche de 6 à 23km dont un circuit famille accessible aux poussettes (6km)
- 3 circuits VTT de 14, 21 et 34 km.

Accueil et inscription sur place. 6€ par adulte et 3€ pour les moins de 12 ans (1 sandwich et 1 boisson offerts à l'arrivée).

**Nouveauté cette année** : un gobelet sera proposé en échange d'une consigne de 1€ dans une démarche plus respectueuse de l'environnement.

**À partir de 19h00** : Le repas adulte (apéritif, salades composées et surtout une belle entrecôte accompagnée de moquette, fromage et dessert) au tarif de 16€. Repas enfant 7€.

Pour l'achat d'un repas, la randonnée de la journée est comprise dans le tarif. Réservations repas au 06.84.14.54.94 ou [ya.jeudy@free.fr](mailto:ya.jeudy@free.fr) auprès des amicalistes de l'école publique.

**Collecte de papiers :** Nous poursuivons nos permanences les premiers et troisièmes samedis du mois pour collecter vos papiers.

### ● **ECOLE PRIVEE ARC EN CIEL**

Le week-end du 3 et 4 mars, l'OGEC de l'école privée Arc-en-Ciel a organisé à la salle du Mitan à Bournezeau, un spectacle "Qui cabaret la porte d'la cave?". Une soirée pleine d'humour et de rires qui a fait salle comble avec plus de 700 personnes ravies. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués dans la réalisation de cette manifestation qui fut un réel succès.

Pour le bonheur de tous les enfants de l'école, une structure de jeu a été implantée dans la cour. Les enfants peuvent y grimper, y glisser, s'y cacher..... Cette structure leur permet d'inventer de nouveaux jeux et de nouvelles aventures.

Toujours en lien avec notre thème d'année sur l'eau, tous les enfants de l'école sont allés passer à la fin du mois de mars, une journée au port du Bec à Bouin. Les élèves ont pu observer, à marée basse, l'estran à la loupe à la recherche d'espèces marines : Qui sont ces animaux et comment vivent-ils ? Puis, ils ont créé un aquarium afin d'observer de plus près le comportement et les caractéristiques des espèces collectées.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école privée ARC EN CIEL pour la rentrée 2017, merci de contacter la directrice, Mme Florence CORNU au 02.51.40.24.69. Pour rappel, nous resterons sur le rythme de 4 jours/semaine à la rentrée 2017.

Pour vos fêtes de famille, ou tout autre événement festif, nous vous proposons de louer la cantine au prix de 70€ la journée. Pour plus de renseignements ou une réservation, contacter Florence CORNU au 02.51.40.24.69.

### ● **FOOTBALL CLUB SAINTE CECILE SAINT MARTIN**

#### **Matches du FCCM – Avril**

##### Dimanche 02 Avril

15H (à Ste Cécile) : FCCM A – Dompierre/Yon 1

15H (au Girouard) : Girouard ES 1 - FCCM B

13H (à Ste Cécile) : FCCM C – Roche/Yon Robretières 4

##### Dimanche 9 Avril

1/2 finale Challenge de Vendée à 15H (à Ste Cécile) : FCCM A – Nieul Dolent SPS 1

##### Dimanche 23 Avril

15H (à Bournezeau) : Bournezeau-St Hilaire 1 - FCCM A

15H (à St Martin) : FCCM B – Roche/Yon Robretières 3

13H (à Nesmy) : Nesmy JA 2 - FCCM C

#### Dimanche 30 Avril

15H (à Ste Cécile) : FCCM A – Nieul Dolent SPS 1

15H (à Nieul le Dolent) : Nieul Dolent SPS 2 - FCCM B

13H (à Ste Cécile) : FCCM C – Mouchamps Rochetretoux 3

### ● **UNC**

#### **Rappel concernant le voyage « Le Cadre Noir et Saumurois » du 30 mai 2017**

Il est rappelé aux membres adhérents de l'UNC et du Club Loisirs et Amitiés Céciliennes le terme de rigueur fixé au 28 avril 2017 pour les paiements-réservations relatifs au voyage. Dépôt des chèques au siège social, Mairie de Sainte Cécile.

### ● **LES AMIS DU SPECTACLE**

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 21 avril à 20h30 à la petite salle FAMISOL. Toute personne souhaitant intégrer la troupe en tant que comédien ou autre bénévole est le bienvenu.

### ● **CLUB « LOISIRS ET AMITIÉS CÉCILIENNES »**

#### **Dictée**

Nous nous retrouverons pour une nouvelle dictée le mardi 25 avril 2017 à 14h30 salle FAMISOL.

#### **Printemps des chorales**

Dans le cadre du Printemps des Chorales. Notre chorale « **Les Voix des Collines** » se produit le **lundi 24 avril 2017 aux Herbiers à partir de 9h30**. Vous êtes tous invités à venir nous rejoindre et nous encourager. Prévoir son pique-nique et sa participation de 5 € pour les adhérents à Familles Rurales et 7€ pour les non adhérents.

Les autres journées chorales ont lieu :

- Le mardi 28 mars 2017 à Brétignolles/Mer
- Le mercredi 5 avril 2017 à L'Herbergement
- Le mercredi 20 avril 2017 à Mareuil/Lay
- Les Lundi 24 et mardi 25 avril 2017 aux Herbiers.

Vous êtes invités à toutes ces sorties. Pour des informations complémentaires s'adresser à La Présidente tél: 02 51 46 87 39.

### ● **FAMILLES RURALES – ACCUEIL DE LOISIRS AM STRAM GRAM**

#### **Accueil de loisirs AM STRAM GRAM**

Les mercredis :

Le mercredi 5 avril sera notre dernière journée sur la découverte des mondes sous-marins !

Le mercredi 26 avril, nous commencerons notre nouveau et dernier thème pour cette année scolaire ; Les mondes imaginaires autour des contes et légendes...

#### Les vacances scolaires :

L'accueil de loisirs est ouvert durant les vacances scolaires, **du lundi 10 au vendredi 21 avril 2017** (fermé le lundi 17/04).

Pour cette dernière période de petites vacances, nous poursuivrons notre découverte de la France avec les régions du Sud !

Mercredi 12/04 : sortie en journée au nouveau parc de Boufféré « Ludi planet » !!!

#### A NOTER DANS VOS AGENDAS !

Vendredi 19 mai 2017, à 19h00

Assemblée générale de l'association Familles Rurales, suivie de la présentation du programme et de l'équipe d'été 2017.

Les inscriptions pour les séjours et/ou les journées au centre auront également lieu ce même soir.

Les tracts arriveront début mai dans les cartables !

#### Service « loisirs préados »

##### Les vacances scolaires :

Lors des vacances scolaires d'avril, un groupe de préados aura l'occasion de participer à une animation exceptionnelle au Vendéspace : « **le Vendée freestyle session** » !!! Découverte de sports tels que BMX, skateboard, rollers et parkour ! Journée initiations et échanges avec des riders professionnels le jeudi 13 avril et grands shows indoor le vendredi 14 avril !

##### Le projet 2017

Un nouveau groupe de préados de 10 à 14 ans s'est formé et a commencé à travailler sur l'organisation d'un nouveau projet pour 2017.

Afin de financer leur projet, les jeunes vous proposeront une vente de brioches et briochettes le samedi 22 avril. Ils passeront dans Sainte-Cécile prendre vos commandes entre 9h00 et 12h30.

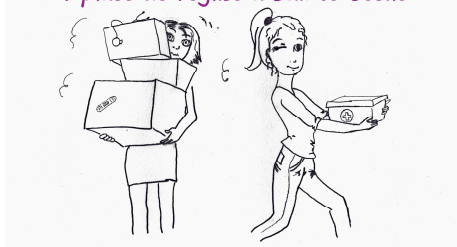
La réception de vos commandes se fera le vendredi 05 mai entre 18h00 et 19h30 au restaurant scolaire.

N'hésitez pas à commander pour les soutenir !!!

#### ● INFO SERVICES

*Vos infirmières, Laetitia et Nathalie ont déménagé.*

*Retrouvez-les désormais au  
4 place de l'église à Sainte Cécile*



#### ● SCOM : BILAN DE L'OPERATION DE COLLECTE DES COQUILLES D'HUITRES

A l'occasion des fêtes de fin d'année 2016, il a été proposé aux communes de renouveler l'opération de collecte des coquilles d'huîtres mise en place en 2015. 21 communes sur 47 ont participé à cette nouvelle édition.

Au total, ce sont 1759 dépôts qui ont été effectués pour un poids total de plus de 9 tonnes de coquilles (7 tonnes en 2015).

Plutôt que d'être enfouis, ces déchets essentiellement «minéraux», seront ainsi valorisés en mélange avec du compost de déchets végétaux dans des champs agricoles.

Selon les témoignages des agents, élus et bénévoles qui se sont mobilisés pour réaliser l'accueil sur les points de collecte, l'opération a particulièrement été appréciée par les habitants.

En effet, ce service leur a permis d'alléger leur poubelle d'ordures ménagères tout en réalisant un geste écologique.

\*Le SCOM (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères Est Vendéen) est l'organisme public chargé de la collecte des déchets ménagers sur les Communautés de Communes du Pays de la Châtaigneraie, de Pouzauges, de Chantonay et des Essarts. Il représente une population totale de 72 000 habitants.

#### ● COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

##### Réunion publique Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la Communauté de Communes du Pays de Chantonay organise quatre réunions publiques afin de présenter à la population l'avancée des travaux.

La première phase de l'étude a été consacrée à la production d'un diagnostic territorial. Cet exercice vise à dresser un état des lieux exhaustif du fonctionnement du territoire dans de multiples domaines : habitat, économie, environnement, mobilité, services, commerce... avec comme objectif de faire émerger les enjeux qui se présentent pour les années à venir.

La Communauté de Communes du Pays de Chantonay vous invite à venir prendre connaissance des premières conclusions et à participer à la construction du projet **le mardi 11 avril 2017 à 18h30 à Saint-Vincent-Sterlanges (salle André Fonteneau).**

Prochain « Trait d'Union » -  
Articles à déposer en Mairie pour le Jeudi 13 avril 2017

E-mail : [mairiestecile85@wanadoo.fr](mailto:mairiestecile85@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.saintececile85.fr](http://www.saintececile85.fr)

Mairie 1, Place de la Mairie

85110 SAINTE CECILE

Tél. : 02.51.40.24.07 Fax : 02.51.40.25.59